

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

MINISTÈRE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR, DE LA
COOPÉRATION FINANCIÈRE ET MONÉTAIRE

DIRECTION DES ASSURANCES
N 00001 /MINFI/DGTFCM/DA/CPFA



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

DIRECTORATE GENERAL OF THE TREASURY,
FINANCIAL AND MONETARY COOPERATION

DIRECTORATE OF INSURANCE

Yaoundé, le 09 JUIN 2023

AVIS DE CONCOURS

Le Ministre des Finances porte à la connaissance du public que l'Institut International des Assurances (IIA) organise les **17 et 18 juillet 2023** dans les pays membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), le concours international d'entrée dans les Centres Professionnels de Formation à l'Assurance (CPFA).

La formation donne lieu à l'obtention du Diplôme de Technicien d'Assurances (DT-A).

Les épreuves se dérouleront pour les candidats camerounais au centre unique de Yaoundé.

A/ Conditions d'accès

Le candidat doit être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- le baccalauréat ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- le DAT-A de l'IIA.

B/ Épreuves du Concours

-**Lundi 17 juillet 2023 : 9h00 - 11h00** (2 heures) : Epreuve de français et culture générale ;

-**Mardi 18 juillet 2023 : 9h00 - 11h00** (2 heures) : Epreuve de Technique d'Assurance **ou** Mathématique, Statistique et calcul de probabilités (niveau de la classe de terminale A) **ou** d'Économie (classe de terminale G) ou de Droit (Capacité en droit).

C/ Durée de la formation : 2 ans

D/ Lieu du concours : Collège de la Retraite à Yaoundé.

E/ Composition du dossier

- 1- une demande timbrée adressée au Ministre des Finances ;
- 2- une copie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois mois ;
- 3- un extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3) datant de moins de trois mois ;
- 4- une copie certifiée conforme du diplôme ;
- 5- une attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- 6- un certificat de nationalité ;
- 7- un curriculum vitae ;
- 8- deux photos 4x4 ;
- 9- une enveloppe timbrée à 500 FCFA portant l'adresse complète du candidat ;

10- un reçu de versement d'une somme de **15 000 FCFA** représentant les frais de concours et payable à la BICEC :

- Agence Centrale, n° de compte : **06860 3816 1660 001 19 (Yaoundé)**
- BICEC Bonanjo, n° de compte : **06800 3816 1600 001 14 (Douala)**

F/ Date limite de recevabilité des dossiers

Les dossiers complets seront reçus **jusqu'au 30 juin 2023 à 15h30**, soit à la **Direction du Centre Professionnel de Formation à l'Assurance (CPFA)** située au 3^{ème} étage de l'immeuble **SONG MBACK** à Yaoundé, en face de l'hôtel La Falaise, soit à l'**antenne de Douala**, située au boulevard de la liberté, au 1^{er} étage de l'immeuble de la Banque des PME, face Hôtel Résidence La Falaise d'Akwa.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
MINISTÈRE DES

**POUR LE MINISTRE
LE MINISTRE DÉLÉGUÉ**



Yaouba Abdoulaye.